



Centre de loisirs



✉ Mail : cam.lavit@gmail.com



Infos WEB :

<http://www.centredeloisirs.thierrydabasse.info/>

INFO : document obligatoire

A compléter et à remettre au Directeur du centre avant chaque séjour.

Coupon NOM : Prénom :

Réservation Réservation : Veuillez cocher

Toussaint

O	L	M	M	J	V
C	19	20	21	22	23
T					
B					
R	26	27	28	29	30
E					

Transport : oui / non

Marsac Poupas Soit : €

Autorisation : Séjour

Je soussigné (e).....demeurant.....

Pour l'enfant.....

Autorise mon enfant à rentrer seul a la fin de la journée (17h)

Personnes autorisées à récupérer l'Enfant		
Nom - Prénom	Téléphones	Lien de parenté

Autorise mon enfant à participer aux diverses sorties organisées par la structure.

Autorise mon enfant à utiliser les transports du Centre Aéré Municipal.

Autorise le directeur du Centre Aéré Municipal à prendre les mesures nécessaires en cas d'hospitalisation.

A.....Le.....Signature


Hôtel de Ville

82120 Lavit – de – Lomagne




ACCUEIL DE LOISIRS


ENFANTS NES ENTRE LE 1ER JANVIER 2006
ET LE 31 DECEMBRE 2016

 **FONCTIONNEMENT**: Du lundi au vendredi toute la journée sauf les jours fériés.

- **TOUSSAINT**: du 19 octobre au 30 octobre 2020 (2 sem.)
- **FÉVRIER 2021**: du 15 février au 26 février 2021 (2 semaines)
- **PÂQUES 2021**: du 19 avril au 30 avril 2021 (2 semaines)
- **JUILLET 2021**: du 12 juillet au 30 juillet 2021 (3 semaines)
- **AOÛT 2021**: du 02 août au 20 août 2021 (3 semaines)

 **ACCUEIL**: A la cantine scolaire de 7 h 45 à 9 h 45
FIN DE JOURNÉE: De 17 h à 18 h 00

CAPACITÉ D'ACCUEIL: 60 enfants.

 **CONTRIBUTION**:
Lavit et canton(82120): 10€ ☞ la journée. 50€ ☞ la semaine.
Extérieur: 12 € ☞ la journée. 60€ ☞ la semaine.

- La journée avec sortie (base de loisirs, cinéma, journée découverte...):
supplément ☞ 3 €

Possibilité de déduire les différentes réductions accordées au cas par cas par les organismes MSA ET CAF.

- Familles bénéficiant du transport: rajouter ☞ 1 € par jour et par enfant.

COMMENT RESERVER:

1. Pour les nouveaux : compléter la fiche de renseignements, une par enfant.
2. Compléter la fiche des "autorisations" une par séjour (février, pâques, été, toussaint).
3. Compléter le coupon de réservation de la période.
4. Retourner le tout avec votre

règlement. ☞ Règlement par chèque à l'ordre du trésor public

DOSSIER COMPLET AVEC REGLEMENT A RETOURNER:
Mairie de LAVIT 82120

Hôtel de Ville

82120 Lavit – de – Lomagne

☎ 05 63 94 05 54 - 📠 05 63 94 11 10 - 📧 cam.lavit@ymail.com - 🌐 <http://www.centredeloisirs.thierrydabasse.info>



Réservations 2020

Nous vous informons qu'il est désormais
OBLIGATOIRE de réserver son séjour, ceci pour
deux raisons :

✂ Seules les réservations garantissent l'accueil des
enfants.

✂ L'insuffisance des inscriptions

(au moins 7 enfants/jour) à 5 jours de l'ouverture
entraînera l'**ANNULATION** du séjour.



Hôtel de Ville

82120 Lavit – de – Lomagne